

Chez les Chats Fourrés : Association de malfaiteurs

Qui Cé

Qui Cé

Chez les Chats Fourrés : Association de malfaiteurs
28 septembre 1907

extrait le 8 septembre 2026 de l'*anarchie*, tiré d'*Archives
autonomies*

Le vieux cliché et les vieilles férules ne sont pas jetés aux ordures. De temps en temps, quelque Leydet les sort de l'arsenal des lois.

Les camarades Harvey et Vallina sont accusés d'avoir formé une redoutable bande, une terrible association de deux personnes. Un anarchiste sera bientôt poursuivi du chef d'association de malfaiteurs par le fait même qu'il est un agrégat de quelques trillions de cellules.

Malato et Caussanel sont poursuivis pour une complicité tellement aléatoire que, plutôt que de retenir le premier pour ce motif, Leydet avait lu et relu toutes les publications anarchistes pour en trouver un autre ; or, le second n'est retenu que parce qu'il connaît le premier.

La justice se revêt dans leur cas de quelque semblant de « Légalité ». Vieille duègne, elle se farde, pour cacher sa peau tannée par tous les vices.

Pour le cinquième détenu, n'osant satisfaire sa rancune elle-même, elle le livre à l'Intérieur. Chaumié le glisse en douceur à Étienne.

Coca vient d'être l'objet d'une ordonnance de non-lieu. On l'a incarcéré pendant quatre mois, puis on le lâche. Quelles excuses, quelles réparations lui fait-on ? Par voie administrative, on ordonne l'expulsion de cet homme.

On a arrêté Coca parce que, disait-on, il avait couché dans la même chambre que Farras, dit Avino. Et cet Avino, dit Farras, est tellement un mythe, fabriqué pour les besoins de la cause, que Leydet n'ose même pas requérir contre lui. Il est mieux que le Vieux Polonais.

N'empêche, Coca a fait quatre mois de prison et on l'expulse républicainement. Pourquoi ?

Quand on fait une erreur judiciaire, ne pourrait-on essayer de la réparer ?

Non ! sans doute. N'est-ce pas à nous de faire la grande réparation ?

Qui Cé